

Technologie de l'organisation dans les professions de santé (TOPS)

RNCP2891 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	31663, 43026
Code(s) ROME	H2301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002358300011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel polyvalent assiste les médecins et les pharmaciens dans leurs tâches techniques et administratives. Il participe à la fonction logistique d'un établissement de santé. Il assure la gestion des stocks ; il supervise l'approvisionnement, la réception, le stockage et le conditionnement des marchandises. Il répartit ensuite les produits médicamenteux par types pour préparer la distribution dans les délais. Il gère également le remboursement des médicaments pour la pharmacie en appliquant les règles fiscales et juridiques.

Il contrôle la qualité des produits et des préparations (galéniques) servant aux analyses médicales. Il stocke les réactifs dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il recueille et classe les prélèvements puis transcrit les résultats, sous la responsabilité du directeur de laboratoire. Il prend aussi part à la gestion comptable et administrative du laboratoire.

Au niveau de l'information médicale, il renseigne les établissements hospitaliers et pharmaceutiques sur les caractéristiques des médicaments (composition, contre-indications...). Il recueille aussi auprès du corps médical des informations relatives à d'éventuels effets indésirables des médicaments sur les patients (pharmacovigilance).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Suivre des processus de contrôle rigoureux Etre organisé et méthodique

Avoir le sens des responsabilités

Anticiper les situations imprévues et prendre des décisions rapides

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel peut exercer son activité en pharmacie hospitalière, en pharmacie privée, chez un grossiste répartiteur, dans les laboratoires de biologie, dans les départements d'information médicale (DIM), dans les

administrations des établissements de soins (CNAM, CRAM...) et dans les équipes chargées des habilitations et des accréditations des établissements.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 097 €
Familles professionnelles (FAP)	E2X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries chimiques et plastiques · tension 3/5 (Modérée) E2X40 — Ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques · tension 4/5 (Élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 725
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	E2X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries chimiques et plastiques E2X40 — Ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maitrise et assimilés des industries de process

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants et professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 813 €
Selon la branche	7 700 € – 8 155 €

Prise en charge	Branches concernées
7 813 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 155 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 700 €	CPNEFP Mutualité

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2025

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2891/>